



Séparation couple non marié

Par **nriqe59**, le **19/11/2010** à **17:02**

Bonjour

Je suis séparé de ma compagne. Nous ne sommes pas marié mais avons acheté une maison ensemble et avons une fille.

Quelle montant de pension alimentaire peut-elle réclamer?

Je paye le prêt de la maison mais n'y loge plus. Puis-je l'obliger à prendre un appartement et vendre la maison?

Par **Domil**, le **19/11/2010** à **17:04**

Le montant de la pension dépend des revenus de chacun et des besoins de l'enfant.

Vous pouvez exiger, étant en indivision, soit qu'elle vous rachète votre part, soit de vendre la maison. Si elle refuse, vous devrez l'assigner en justice (avec avocat)